

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE !

EMBALLAGES ET PAPIERS RÉUNIS



A partir du 1^{er} janvier 2024,
le geste de tri est simplifié !

Déposez tous les papiers* et les emballages plastiques, métalliques, cartonnettes, briques alimentaires, dans le **même conteneur jaune ou bleu**.

Notre Centre de Tri Métripolis à Portes lès Valence fera le nécessaire pour séparer les matériaux !



Bouteilles et flacons
en plastique



Autres emballages
plastique



Emballages et
briques en carton



Emballages
en métal



Papiers*

POUR BIEN TRIER,
PENSEZ À LES DÉPOSER :

- ✓ Non imbriqués
- ✓ Vides
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac

*journaux, magazines, publicités, prospectus, courriers, lettres, enveloppes, papiers, livres, cahiers, catalogues

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

Contactez le service Développement Durable de la CCEPPG

04 90 35 01 52 - infos@cceppg.fr - www.cceppg.fr

Communauté de Communes

Enclave
des Papes Pays
Grignan

CCEPPG